

Restitution du bilan d'émissions de GES

1. Description de la personne morale concernée

Raison sociale	DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES DU NORD-PAS-DE-CALAIS		
Code NAF	8412 Z		
Code SIREN	175904606	SIRET associés	17 590 460 600 019

	Adresse	Nombre de salariés
Hôtel Scrive (siège DRAC)	1-3, rue du Lombard CS 80016 - 59041 LILLE Cedex	81
Bâtiment "Pigier"	4, rue du Lombard TSA 50043 - 59049 - LILLE Cedex	21
Palais St-VAAST	2, rue Albert 1er de Belgique - 62000 - ARRAS	8

Total agents 110

Description sommaire de l'activité

La direction régionale des affaires culturelles est chargée de conduire la politique culturelle de l'État dans la région et les départements qui la composent, notamment dans les domaines de la connaissance, de la protection, de la conservation et de la valorisation du patrimoine, de la promotion de l'architecture, du soutien à la création et à la diffusion artistiques dans toutes leurs composantes, du développement du livre et de la lecture, de l'éducation artistique et culturelle et de la transmission des savoirs, de la promotion de la diversité culturelle et de l'élargissement des publics, du développement de l'économie de la culture et des industries culturelles, de la promotion de la langue française et des langues de France.

Elle participe à l'aménagement du territoire, aux politiques du développement durable et de la cohésion sociale ainsi qu'à l'évaluation des politiques publiques.

Elle contribue à la recherche scientifique dans les matières relevant de ses compétences.

Elle concourt à la diffusion des données publiques relatives à la culture dans la région et les départements qui la composent.

Elle veille à l'application de la réglementation et met en œuvre le contrôle scientifique et technique. Elle assure la conduite des actions de l'État, développe la coopération avec les collectivités territoriales à qui elle peut apporter, en tant que de besoin, son appui technique.

Mode de consolidation

Les données proviennent essentiellement des relevés de consommation figurant sur les factures de l'exercice 2012 (année de reporting).

Les consommations sont de plusieurs types, gaz naturel (émissions directes fixes), gazole (émissions directes de sources mobiles), électricité et chauffage urbain (émissions indirectes liées à la consommation d'électricité, de chaleur ou de froid).

Les modes de calculs retenus partent des tableaux fournis par l'ADEME, c'est à dire:

- Pour les émissions dues au gaz naturel, un coefficient d'émission de 0,055 kgCO₂ par kW/h consommé, sur lequel les émissions liées à la production et la distribution seront évaluées à un taux de 18% (poste 8),
- Pour les émissions dues au gazole (consommation du parc automobile), un coefficient de 2,52 kgCO₂ par litre consommé ; les émissions liées à la production et à la distribution seront évaluées au taux de 10,7% (poste 8),
- Pour les émissions indirectes dues à la consommation d'électricité, un coefficient de 0,023 kgCO₂ par kW/h consommé, les émissions liées aux déperditions de distribution seront évaluées au taux de 8% (poste 8),

- Pour le chauffage urbain, le coefficient donné pour l'achat de vapeur à Lille est de 0,058 kgCO₂ par kW/h consommé ; les émissions liées à la production et à la distribution seront évaluées au taux de 10% (poste 8).

(Le tableau des calculs est donné en annexe, par unité immobilière).

Description des périmètres opérationnels retenus (catégories / postes / sources)

Les données collectées pour la réalisation de cette étude sont celles relatives à l'année civile 2012.

Le périmètre d'étude prend en compte tous les services et unités territoriales de la DRAC ainsi que l'ensemble des lieux de travail, bâtiments et annexes de la DRAC, soit :

- Hôtel Scrive, 1 et 3, rue du Lombard à Lille (comprenant l'aile dite « Manufacture »),
- Bâtiment « Pigier », 4, rue du Lombard à Lille,
- Palais St-Vaast, 2, rue Albert 1^{er} de Belgique, à Arras.

Toutes les émissions (scopes 1 et 2) ont été incluses au bilan, cela correspond aux émissions liées :

- **Scope 1**
 - o Poste d'émission n° 1 : émissions des sources fixes de combustion
 - o Poste d'émission n° 2 : émissions des sources mobiles
- **Scope 2**
 - o Poste d'émission n°6 : émission liées à la consommation d'électricité
 - o Poste d'émission n°7 : émissions liées à l'achat de vapeur, chaleur ou froid
- **Scope 3 facultatif (en cours d'étude, les calculs des postes cités ci-dessous seront communiqués ultérieurement)**
 - o Poste d'émission n° 8 : émissions liées à l'énergie non incluses dans les scopes 1 et 2
 - o Poste d'émission n° 9 : achats de produits et services
 - o Poste d'émission n° 10 : immobilisation de biens
 - o Poste d'émission n° 11 : déchets
 - o Poste d'émission n° 13 : déplacements professionnels
 - o Poste d'émission n° 17 : transport des visiteurs et clients
 - o Poste d'émission n° 23 : déplacements domicile – travail des agents
 - o Poste d'émission n° 24 : autres émissions indirectes

2. Année de reporting de l'exercice et année de référence

Année de reporting : 2012

Année de référence : année civile 2012

3. Les émissions directes de GES, évaluées séparément par postes en tonnes et équivalent CO₂

Catégories d'émissions	Postes d'émission	postes d'émission	émissions de GES						
			CO ₂ (kg)	CH ₄ (kg)	N ₂ O (kg)	Autre gaz	Total (t CO ₂ e)	CO ₂ b (Tonnes)	incertitude (tCO ₂ e)
émissions directes	1	émissions directes des sources fixes de combustion	6 029,21	0,00	0,00	0,00	6,33	0,00	0,30
	2	émissions directes des sources mobiles de combustion	30 387,42	0,00	0,00	0,00	31,91	0,00	1,52
	3	émissions directes des procédés hors énergie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	4	émissions directes fugitives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	5	émissions issues de la biomasse (sols et forêts)							
		sous total	36 416,63	0,00	0,00	0,00	38,24	0,00	1,82

4. Les émissions indirectes de GES associées à la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur importée, quantifiées séparément par poste et en tonnes équivalent CO₂

Catégories d'émissions	Postes d'émission	postes d'émission	émissions de GES						
			CO ₂ (kg)	CH ₄ (kg)	N ₂ O (kg)	Autre gaz	Total (t CO ₂ e)	CO ₂ b (Tonnes)	incertitude (tCO ₂ e)
émissions indirectes associées à l'énergie	6	émissions indirectes liées à la consommation d'électricité	7504,58	0,00	0,00	0,00	7,50	0,00	0,00
	7	émissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur	37068,38	0,00	0,00	0,00	37,07	0,00	0,00
		sous total	44572,96	0,00	0,00	0,00	44,57	0,00	0,00

5. Les autres émissions indirectes de GES, quantifiées séparément par poste en tonnes équivalent CO₂, si la personne morale a choisi de les évaluer

(Étude du scope 3 en cours)

6. De façon optionnelle, les émissions évitées

(Étude en cours)

7. Les éléments d'appréciation sur les incertitudes

Les éléments d'incertitudes ont été appréciés d'après la méthodologie proposée par l'ADEME et sont appliqués essentiellement aux sources d'émissions directes de CO₂, par un coefficient de 5% ajouté aux postes 1 et 2 du scope 1. Par ailleurs, les émissions de GES dues à la production et à la distribution des sources directes ou indirectes d'émissions des postes 1, 2, 6 et 7 seront reportées au poste 8 du scope 3, à l'étude.

8. Motivation pour l'exclusion des sources de GES et de postes d'émissions de GES lors de l'évaluation de GES

La DRAC n'est pas concernée par les postes 3, 4 et 5 du scope 1 et les postes 12, 14 à 16, 18 à 22, en tant que service déconcentré de l'État (activité administrative, non industrielle ou commerciale).

9. Si différents des facteurs par défaut de la Base Carbone, les facteurs d'émissions et les PRG utilisés selon les formats de tableau présentés ci-après

(Étude en cours)

10. Adresse du site internet où est mis à disposition le bilan d'émissions de GES

www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Nord-Pas-de-Calais/Actualite-des-parutions/

Directrice régionale : **Marie-Christiane de LA CONTÉ**
Responsable du suivi : **Jean-Marie CLAUSTRE**
Fonction : Conseiller pour l'architecture, le cadre de vie et le développement durable
Adresse : **Direction régionale des affaires culturelles**
Hôtel Scrive,
3, rue du Lombard – CS 80016
59041 – LILLE
Téléphone : 00 (0)3 28 36 61 14
@mail : jean-marie.claustre@culture.gouv.fr

11. Optionnel

Pour répondre aux questions en matière d'évaluation du dispositif, les éléments suivants ont été renseignés :

- Un BEGES avait-il été réalisé avant ?NON
- Une autre étude a-t-elle été réalisée ?OUI, audit énergétique (2011)
- Description des politiques / stratégies / programmes GES :cf. PAE et plan d'actions
- Ce bilan carbone a-t-il été réalisé en interne ou par un BE ?En interne
- Temps passé (en jours.homme) :23 jours
- Coût de l'étude (interne en jours.homme)..... sans objet
- Durée de l'étude :4 mois

ANNEXES

Annexe 1 : Restitution complète

Annexe 2 : Tableau des calculs et des conversions

Annexe 3 Répartition des émissions par poste de consommation

DRAC Nord - Pas-de-Calais Bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES)

année de reporting : 2012

année de référence : 2012

Catégories d'émissions	Postes d'émission	postes d'émission	émissions de GES						
			CO ₂ (kg)	CH ₄ (kg)	N ₂ O (kg)	Autre gaz	Total (t CO ₂ e)	CO ₂ b (Tonnes)	incertitude (tCO ₂ e)
émissions directes	1	émissions directes des sources fixes de combustion	6 029,21	0,00	0,00	0,00	6,33	0,00	0,30
	2	émissions directes des sources mobiles de combustion	30 387,42	0,00	0,00	0,00	31,91	0,00	1,52
	3	émissions directes des procédés hors énergie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	4	émissions directes fugitives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	5	émissions issues de la biomasse (sols et forêts)							
		sous total	36 416,63	0,00	0,00	0,00	38,24	0,00	1,82

Catégories d'émissions	Postes d'émission	postes d'émission	émissions de GES						
			CO ₂ (kg)	CH ₄ (kg)	N ₂ O (kg)	Autre gaz	Total (t CO ₂ e)	CO ₂ b (Tonnes)	incertitude (tCO ₂ e)
émissions indirectes associées à l'énergie	6	émissions indirectes liées à la consommation d'électricité	7504,58	0,00	0,00	0,00	7,50	0,00	0,00
	7	émissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur	37068,38	0,00	0,00	0,00	37,07	0,00	0,00
		sous total	44572,96	0,00	0,00	0,00	44,57	0,00	0,00

Catégories d'émissions	Postes d'émission	postes d'émission	émissions de GES						
			CO ₂ (kg)	CH ₄ (kg)	N ₂ O (kg)	Autre gaz	Total (t CO ₂ e)	CO ₂ b (Tonnes)	incertitude (tCO ₂ e)
autres émissions indirectes	8	émissions liées à l'énergie non incluses dans les scopes 1 et 2	8643,92				8,64		0,00
	9	achats de produits et de services					0,00		0,00
	10	immobilisation de biens					0,00		0,00
	11	déchets					0,00		0,00
	12	transport des marchandises amont							
	13	déplacements professionnels					0,00		0,00
	14	franchise amont							
	15	actifs en leasing amont							
	16	investissements							
	17	transport des visiteurs et clients					0,00		0,00
	18	transport de marchandises aval							
	19	utilisation des produits vendus							
	20	fin de vie des produits vendus							
	21	franchise aval							
	22	leasing aval							
	23	déplacements domicile travail					0,00		0,00
24	autres émissions indirectes					0,00		0,00	
		sous total	8643,92	0,00	0,00	0,00	8,64	0,00	0,00

TOTAL			89633,50	0,00	0,00	0,00	91,45	0,00	1,82
--------------	--	--	----------	------	------	------	-------	------	------

DRAC Nord - Pas-de-Calais Bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES)

Méthodes de calcul des émissions à partir des consommations

				consommation année reporting 2012				
catégories émissions		entité DRAC	type énergie	kgCO ₂ /kWh ou l.	nb kWh	kg CO ₂	(nb lt. gazole)	observations
SCOPE 1	émissions directes	1	Scrive	sans objet				
			Pigier	sans objet				
			Arras	gaz naturel*	0,06	109 622,00	6 029,21	
	2	Scrive	gazole**	2,52	87 212,37	22 403,18	8 890,15	
		Pigier	gazole**	2,52	9 671,68	2 484,47	985,90	
		Arras	gazole**	2,52	21 409,83	5 499,77	2 182,45	
		sous-total			118 293,89	30 387,42	12 058,50	
SCOPE 2	émissions indirectes	6	Scrive	électricité***	0,02	219 496,00	5 048,41	
			Pigier	électricité***	0,02	96 273,00	2 214,28	
			Arras	électricité***	0,02	10 517,00	241,89	
					sous-total			326 286,00
	7	Scrive	Ch. Urb.****	0,06	424 190,00	24 603,02		
		Pigier	Ch. Urb.****	0,06	214 920,00	12 465,36		
		Arras	sans objet			0,00		
				sous-total			639 110,00	37 068,38

			poste	coeff. PRG	nb.unité (cf. obs.)	kgCO ₂	kgCO ₂	<i>EN COURS D'ÉTUDE</i>	
SCOPE 3	8	DRAC	émissions liées à l'énergie non incluses dans scopes 1 et 2	0,18	6 029,21		1 085,26	* émissions de production et de distribution	
				0,11	30 387,42		3 251,45	** émissions de production et de distribution	
				0,08	7 504,58	(total)	600,37	*** émissions dues aux déperditions de distribution	
				0,10	37 068,38	8 643,92	3 706,84	**** émissions dues à la production et la distribution	
	autres émissions	9	DRAC	achats de produits et services			0,00		
				10	DRAC	immobilisation de biens		0,00	
				11	DRAC	déchets		0,00	
				13	DRAC	déplacements professionnels		0,00	
				17	DRAC	transports des visiteurs		0,00	
				23	DRAC	déplacements dom. travail		0,00	
24				DRAC	autres émissions indirectes		0,00		
		sous-total			8 643,92				

répartition des émissions totales de GES par poste de consommation

DRAC (ensemble des trois sites)

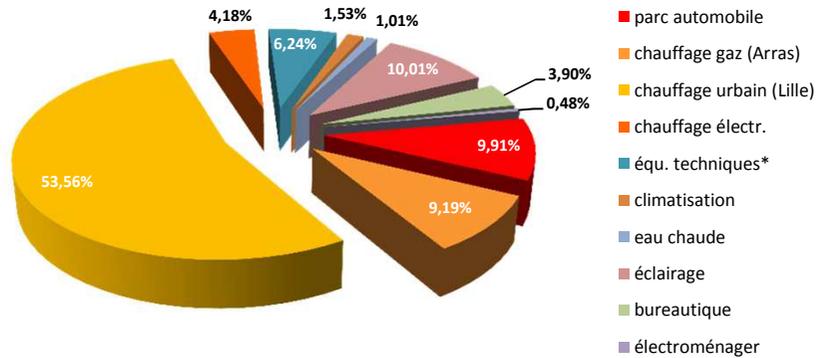
sources des émissions		poste de consommation	énergie consommée	quantité (l./m ³)	nb kW/h	% consommation kW/h par poste	coefficient	coefficient de déperdition	kgCO ₂ émis	% d'émissions GES par poste
directes	2	parc automobile	gazole	12 058,50	118 293,89	9,91%	2,52	1,11	33 638,87	37,53%
	1	chauffage gaz (Arras)	gaz naturel		109 622,00	9,19%	0,055	1,18	7 114,47	7,94%
indirectes liées à l'achat de vapeur	7	chauffage urbain (Lille)	Vapeur		639 110,00	53,56%	0,058	1,10	40 775,22	45,49%
indirectes liées à la consommation d'électricité	6	chauffage électr.	électricité		49 845,00	4,18%	0,023	1,08	1 238,15	1,38%
		équi. techniques*	électricité		74 494,00	6,24%	0,023	1,08	1 850,43	2,06%
		climatisation	électricité		18 274,00	1,53%	0,023	1,08	453,93	0,51%
		eau chaude	électricité		11 998,00	1,01%	0,023	1,08	298,03	0,33%
		éclairage	électricité		119 404,00	10,01%	0,023	1,08	2 966,00	3,31%
		bureautique	électricité		46 509,00	3,90%	0,023	1,08	1 155,28	1,29%
électroménager	électricité		5 762,00	0,48%	0,023	1,08	143,13	0,16%		

* sous station, ascenseurs, etc.

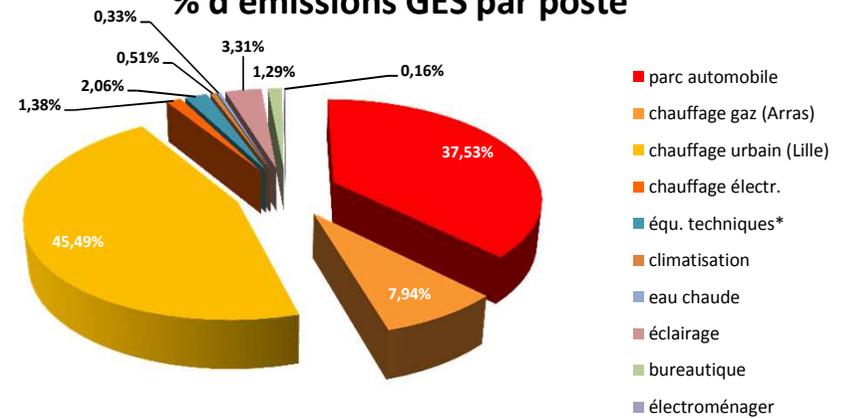
1 193 311,89

TOTAL	89 633,50	100%
--------------	------------------	-------------

% consommation kW/h par poste



% d'émissions GES par poste



DRAC DU NORD – PAS-DE-CALAIS : BILAN DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Année de reporting : 2012

COMPARAISON DES ÉMISSIONS DE GES PAR RAPPORT AUX CONSOMMATIONS (kW/h) PAR POSTE (scopes 1 et 2)

